

Cote du document: EB 2012/106/R.31  
Point de l'ordre du jour: 15 b)  
Date: 21 septembre 2012  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



## Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-quatrième réunion

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

##### Questions techniques:

**Ruth Farrant**

Directrice de la Division du Contrôleur et des services financiers  
téléphone: +39 06 5459 2281  
courriel: [r.farrant@ifad.org](mailto:r.farrant@ifad.org)

**Conrad Lesa**

Chargé de l'information comptable et financière,  
Division du Contrôleur et des services financiers  
téléphone: +39 06 5459 2181  
courriel: [c.lesa@ifad.org](mailto:c.lesa@ifad.org)

##### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**

Chef du Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: [gb\\_office@ifad.org](mailto:gb_office@ifad.org)

Conseil d'administration — Cent sixième session  
Rome, 20-21 septembre 2012

---

Pour: **Examen**

## **Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-quatrième réunion**

1. Lors de sa cent vingt-quatrième réunion, tenue le 17 septembre 2012, le Comité d'audit a examiné les questions ci-après, qu'il souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration. Le représentant des Pays-Bas, qui assurait la présidence, a informé le Comité que le président du Comité s'excusait de ne pouvoir assister à la réunion pour des raisons personnelles. Le nouveau représentant de la Suède a été présenté au Comité.

### **Adoption de l'ordre du jour**

2. L'ordre du jour a été adopté, l'examen du point 7 "Procédures de gestion des consultants" étant reporté à la cent vingt-cinquième session du Comité, qui devrait se tenir en novembre.

### **Procès-verbal de la cent vingt-troisième réunion du Comité d'audit**

3. Le Comité a approuvé le procès-verbal de la cent vingt-troisième réunion, sans commentaires.

### **Aperçu général du programme de travail et des budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2013, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et plan indicatif pour 2014-2015 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA**

4. Après une brève introduction concernant ce point, le président a invité la direction à présenter le rapport.
5. La direction a rappelé au Comité qu'il s'agissait d'une description préliminaire générale, qui trace les grandes lignes pour 2013. Un budget définitif, établi sur la base des résultats du processus de planification stratégique pour le personnel, en cours à l'heure actuelle, ainsi que de l'apport de tous les départements du FIDA, devrait être présenté au Comité en novembre 2012, avant d'être soumis pour approbation au Conseil d'administration en décembre 2012.
6. Le Comité a par ailleurs été informé que la direction proposait, pour le programme de prêts et de dons financé sur les ressources ordinaires du FIDA, un montant à hauteur de 1,06 milliard d'USD, soit une légère augmentation par rapport au montant de 1,01 milliard d'USD actuellement prévu pour 2012. Concernant le budget administratif, la direction a proposé un montant de 144 millions d'USD pour 2012, ce qui représente une augmentation nominale globale de 2,5%, principalement due à l'inflation. Pour le budget de 2013, il est proposé d'appliquer une croissance nominale zéro compte tenu du contexte financier difficile et de l'importance accordée par la direction à l'efficience.
7. En 2013, le budget total du groupe 1 devrait légèrement diminuer – de 61,4% en 2012 à 59,8% –, et ce en partie à cause de la recentralisation de certains coûts comme ceux liés au recrutement.
8. La priorité de la direction, durant la période couverte par la neuvième reconstitution, est d'améliorer l'efficience, ce qui pourrait comporter la modification des allocations budgétaires entre les différents groupes.
9. Le Comité a été informé que l'analyse des montants effectifs pour 2011 et des prévisions pour 2012 montre qu'il est urgent d'augmenter les crédits octroyés dans des domaines essentiels comme celui des technologies de l'information si l'on veut pouvoir offrir les services nécessaires aux opérations.

10. Parmi les autres questions soumises au Comité figurait la décision de la direction de présenter un budget brut et un budget net. Le budget brut comprendra le budget administratif ainsi que le coût des activités d'appui relatives aux fonds supplémentaires et aux projets spéciaux, alors que le budget administratif net ne couvrira pas le coût des activités relatives aux fonds supplémentaires. Seul le budget administratif net devra être approuvé. Il est prévu que le budget d'investissement s'élève à 4,0 millions d'USD.
11. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a présenté un rapport sur son programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et son plan indicatif pour 2014-2015, en indiquant que le document avait été élaboré en étroite collaboration avec la direction du FIDA. Les principales questions abordées ont été les suivantes:
  - Le Comité de l'évaluation a examiné ledit document à sa session de juillet, et les commentaires auxquels cet examen a donné lieu seront pris en compte lors de l'élaboration de la nouvelle version.
  - IOE a informé le Comité que son programme de travail et budget était axé sur les résultats et que ses besoins en ressources étaient fonction du travail proposé et des résultats de gestion de la division.
  - La liste finale des évaluations proposées devrait être définitivement arrêtée juste après la réunion du Conseil et après consultation de la direction du FIDA, d'où une modification probable du budget définitif pour 2013. La version finale du programme de travail et budget devrait être présentée au Comité de l'évaluation en octobre, au Comité d'audit en novembre et au Conseil d'administration en décembre pour approbation.
  - La composition du personnel d'IOE fait actuellement l'objet d'un examen, sur la base de l'audit des fonctions mené au niveau institutionnel et du plan stratégique pour le personnel. À cet égard, IOE envisage de réduire son personnel, avec la suppression d'un poste.
  - Le budget d'IOE proposé pour 2013 s'élève à 6 millions d'USD.
12. Le président a remercié la direction et IOE pour ces présentations et a invité les membres à formuler des observations.
13. Concernant les budgets administratif et d'investissement du FIDA, les membres ont souhaité obtenir des précisions, d'une part, sur la façon dont le FIDA envisage de mener la concertation générale sur les politiques, d'autre part, sur les chiffres relatifs au programme de prêts et de dons figurant dans l'aperçu général pour le budget 2012, examinés à la cent vingtième réunion du Comité d'audit, par rapport à ceux présentés dans le présent document. Ils ont également demandé confirmation de l'allocation régionale du programme de travail prévue pour l'Asie et l'Amérique latine, en particulier au vu des 40-50% alloués à l'Afrique subsaharienne, et ont souhaité savoir pourquoi le programme de travail ne reposait que sur six des domaines thématiques – l'emploi non agricole et la formation technique et professionnelle ayant apparemment été éliminés – prévus dans le Cadre stratégique du FIDA.
14. La direction a été invitée à réduire les dépenses administratives. Certains membres ont souhaité connaître pourquoi les remboursements des prêts et les commissions au titre des fonds supplémentaires avaient diminué dans les projections budgétaires à moyen terme et ont demandé des éclaircissements sur la répartition du programme de prêts et de dons CSD par domaine thématique en relation avec la réduction de la pauvreté et de la faim.
15. À propos de la réduction des financements prévus dans le domaine du fonctionnement efficace et efficient des organes directeurs du FIDA, deux

membres ont demandé si cela aurait une incidence sur la fourniture de services de traduction et d'interprétation.

16. Les membres ont évoqué la possibilité de présenter les budgets du FIDA et d'IOE dans deux documents distincts.
17. Même s'ils accueillent favorablement la prévision de croissance zéro, les membres ont demandé des précisions sur la répartition interne, y compris un aperçu de son évolution. Par ailleurs, certains membres ont souhaité obtenir des informations plus précises sur les montants effectifs pour 2011 et, dans la mesure du possible, 2012, ainsi que sur la répartition des reports de ressources pour 2011-2012; d'autres ont demandé si l'augmentation des salaires du personnel du cadre organique avait été prise en compte dans l'enveloppe budgétaire; d'autres encore si la question de la parité des sexes avait été incorporée dans les volets "politiques" ou "programme" du budget; et d'autres ont souhaité savoir dans quelle mesure la base retenue pour le calcul du ratio d'efficience était solide et fiable.
18. La direction a tout d'abord précisé qu'il s'agissait d'un document préliminaire général, l'intention étant d'obtenir l'approbation de l'enveloppe globale.
19. Concernant la concertation sur les politiques, la direction a indiqué au Comité qu'il s'agissait d'un processus continu qui n'était pas nécessairement lié au processus budgétaire. Quant aux activités ponctuelles, la direction a confirmé qu'aucune n'est prévue pour l'instant, ce qui explique pourquoi rien n'est mentionné sous cette rubrique. Pour ce qui est de l'écart des chiffres relatifs au programme de prêts et de dons entre l'aperçu général présenté en 2011 et le document actuel, il sera nécessaire d'effectuer une analyse approfondie des deux documents avant que la direction ne revienne sur cette question. En ce qui concerne l'allocation régionale du programme de prêts et de dons, la direction a précisé que les allocations étaient en réalité fonction du pays et étaient établies conformément au système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), lequel tient compte de facteurs tels que le RNB par habitant, la taille de la population rurale et les résultats. Concernant la question des domaines thématiques, l'accent a été mis sur le fait que l'apparente divergence entre le document actuel et le Cadre stratégique est essentiellement liée à la mesurabilité – alors que le Cadre stratégique fixe des objectifs de travail, le document actuel expose un programme de travail mesurable et axé sur les résultats; on retrouvera donc les objectifs des deux catégories dans plusieurs des domaines thématiques retenus. À noter que, au-delà du Cadre stratégique, les six domaines stratégiques couvrent toutes les activités de prêt. Quant à la répartition géographique des ressources au titre de la huitième reconstitution (FIDA8), le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) rend compte de cet aspect. Sur la question de la répartition régionale, la direction a précisé que, outre le SAFP mentionné ci-dessus, le FIDA était convenu de garantir à l'Afrique subsaharienne au moins 40% de l'ensemble du programme de prêts et de dons.
20. Le Comité a été informé que le programme de prêts et de dons figurant dans le rapport est fondé sur les ressources ordinaires du FIDA et est stable. Certaines des rentrées prévues ne sont pas obligatoirement sûres et linéaires.
21. La direction a par ailleurs précisé que la finalité du programme pour l'amélioration de l'efficacité est de tenter de mener un certain nombre d'activités à un moindre coût.
22. En réponse aux demandes d'informations complémentaires sur les montants effectifs, la direction a précisé qu'un document distinct serait préparé et

présenté à la prochaine session du Conseil d'administration afin de faciliter l'examen de l'aperçu général.

23. Sur la question des reports, la direction a expliqué que le Règlement financier autorise un report de 3% et que, le budget pour 2011 ayant été utilisé à 96%, il était possible de disposer d'un report à hauteur de 3%. La question de l'augmentation des salaires du personnel du cadre organique a été gérée de la même façon que l'année passée, à savoir que si l'augmentation ne se matérialise pas, les fonds ne seront pas dépensés. En ce qui concerne la parité des sexes, la direction a souligné que, même si cet aspect avait bien entendu été intégré tant dans les programmes que dans l'organisation au sens large, il ne constituait pas une ligne budgétaire distincte. Compte tenu de la nature imprévisible des flux relatifs aux fonds supplémentaires, le budget administratif prend en compte les coûts récurrents dans ce domaine.
24. Le Comité est en outre informé qu'un ajustement ni gain ni perte, à hauteur de 12%, de la composante salaires du personnel du cadre organique serait présenté à l'Assemblée générale en vue de son approbation par la Commission de la fonction publique internationale.
25. En réponse aux éclaircissements demandés par certains membres concernant les services fournis aux organes directeurs du FIDA, la direction a précisé qu'une proposition spécifique serait présentée à la prochaine session du Conseil. À cet égard et compte tenu de la nécessité constante de respecter des principes de prudence budgétaire et de multiplier les économies, un certain nombre de mesures transversales sont envisagées et seront abordées avec le Conseil d'administration. Parmi elles, l'établissement d'un plafond pour la longueur des documents afin de garantir que les informations essentielles continuent d'être fournies dans toutes les langues officielles du FIDA.
26. Concernant la partie du document relative à IOE, les observations formulées ont exprimé les souhaits ci-après: avoir la possibilité d'examiner, dans le cadre d'un séminaire informel, le rapport final sur l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficience du Fonds avant qu'il ne soit discuté au sein du Conseil d'administration; savoir si le budget final qui sera présenté en décembre différera de l'aperçu actuel; obtenir des précisions quant au lien existant entre le texte explicatif et les chiffres; savoir si les coûts relatifs aux consultants sont inscrits au budget; obtenir des éclaircissements sur le rôle d'IOE s'agissant de l'évaluation de l'impact et des conséquences en termes de coût; et savoir si IOE peut dire au Comité si d'autres banques multilatérales de développement revoient la totalité des rapports d'achèvement de projet (RAP), compte tenu de la charge de travail que cela représenterait pour IOE sachant que le nombre des RAP présentés par la direction devrait augmenter rapidement.
27. Lorsqu'il a répondu à ces commentaires, IOE dit avoir noté une certaine convergence entre les observations formulées par le Comité d'audit et les observations formulées par le Comité de l'évaluation.
28. Le Comité a été informé de l'état d'avancement de l'évaluation au niveau de l'institution concernant l'efficience, qui devrait être présentée au Conseil d'administration à sa session de décembre. Des informations actualisées sur le processus d'évaluation ainsi qu'une proposition finale à soumettre à temps au Conseil devrait être, en fonction de l'état d'avancement, présentée au Comité de l'évaluation en octobre. Entre-temps, un rapport provisoire a été soumis fin juillet à la direction du FIDA, qui devrait présenter ses commentaires d'ici à fin septembre 2012. Par ailleurs, IOE est d'accord pour organiser un séminaire informel avant que la version définitive du rapport ne

soit présentée au Conseil d'administration afin de discuter des principales conclusions et recommandations de l'évaluation.

29. En réponse à la question de savoir dans quelle mesure le budget définitif différerait de l'aperçu, le Comité a été informé que cela dépendait en grande partie de la liste finale des évaluations, actuellement en cours d'élaboration. Aucun changement majeur n'est prévu. IOE a réaffirmé qu'il prenait part au débat sur l'évaluation de l'impact au FIDA et envisageait d'aider le Fonds à renforcer ses capacités dans ce domaine. IOE a décrit de manière plus détaillée de quelle manière il s'oriente déjà vers un renforcement de sa participation aux évaluations de l'impact.
30. Concernant les coûts relatifs aux consultants, le Comité a été informé que ceux-ci sont largement pris en compte sous la rubrique "Dépenses hors personnel". La proposition finale de budget fournira des informations complémentaires sur lesdits coûts.
31. Quant à la validation des RAP, IOE a précisé que cela dépendra du nombre de RAP finalisés par les gouvernements/la direction du FIDA. Jusqu'à présent, IOE a en général mené à terme entre 10 et 25 validations par an, en fonction du nombre de RAP finalisés. En 2013, une trentaine de RAP sont prévus. Le nombre de RAP effectivement validés dépendra des ressources dont dispose IOE ainsi que des délais de transmission par la direction du FIDA. S'il n'est pas possible de procéder à la validation de tous les RAP, un échantillon représentatif de projets sera sélectionné de manière aléatoire, conformément aux normes de bonnes pratiques du Groupe conjoint d'évaluation
32. Le président du Comité a fait la synthèse de ce point de l'ordre du jour et a déclaré que le Comité avait pris note du budget administratif. Il a par ailleurs rappelé que le Comité souhaitait obtenir des informations complémentaires, que la direction s'était engagée à fournir à temps pour l'examen du document par le Conseil d'administration. Le Comité d'audit a approuvé le niveau du budget proposé par IOE tout en notant qu'un certain nombre de questions devaient encore être soumises au Conseil ou au prochain Comité de l'évaluation, avant que le Comité d'audit n'examine la proposition finale en novembre.

#### **Rapport de situation sur le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2012**

33. Après une brève introduction concernant ce point, le président a invité la direction à présenter le rapport de situation.
34. La direction a informé le Comité que le rapport proposait une synthèse de la mise en œuvre du plan de travail pour 2012.
35. **Audit:** Le plan de travail est sur le point d'être achevé. Les audits concernant le processus de conception des projets, les services d'appui aux bureaux de pays et les placements détenus jusqu'à échéance ont été finalisés. Aucun changement significatif n'est à signaler ou à proposer.
36. **Enquêtes:** Le nombre de plaintes reçues est similaire à celui de l'année précédente. En mars, la démission du Chargé d'enquêtes a entraîné un problème d'effectifs, résolu grâce au recrutement d'un nouveau Chargé d'enquêtes en juillet. Des ressources supplémentaires ont été octroyées par le biais d'une réaffectation budgétaire.
37. Le taux de recommandations suivies d'effet est très satisfaisant.
38. Des informations actualisées ont été fournies au Comité d'audit concernant l'état d'avancement de l'examen externe de l'assurance qualité de la fonction d'audit interne. Le Président a approuvé l'option consistant à mener une évaluation externe indépendante et a chargé son Directeur de cabinet de

superviser le processus de sélection d'un évaluateur, processus géré par le Service chargé de la passation des marchés du FIDA conformément aux procédures du Fonds en la matière. L'évaluation sera conduite en octobre et novembre 2012. Le rapport final, qui devrait être publié avant la fin 2012, sera présenté à la première réunion du Comité d'audit, en 2013. Au cours de l'évaluation, le point de vue du Comité devra être pris en compte et, à cet effet, les évaluateurs contacteront dans le courant du mois prochain le président du Comité et, le cas échéant, un certain nombre de membres afin d'organiser des interviews.

39. Il a été demandé à la direction de fournir des éclaircissements concernant les montants exacts ayant fait l'objet de réaffectations budgétaires; de préciser l'état d'avancement de certains audits, comme l'efficience du système juridique et les évaluations au niveau des pays; et de fournir des détails sur l'état d'avancement de l'initiative de renforcement des capacités.
40. Pour ce qui est des réaffectations budgétaires, la direction a précisé que celles-ci représentaient environ 200 000 USD, montant provenant des réaffectations budgétaires effectuées à l'occasion de l'examen semestriel et qui a été utilisé pour le recrutement de consultants chargés des enquêtes. Concernant les audits, il a été précisé que l'audit des services juridiques n'a pas encore commencé. Quant aux audits au niveau du pays, les pays sont choisis sur la base de considérations relatives aux risques. Le Comité a été informé que le Bureau de l'audit et de la surveillance avait l'intention d'entreprendre deux évaluations en matière de renforcement des capacités; l'une d'elles a toutefois dû être suspendue dans la mesure où elle n'a plus été jugée nécessaire et l'autre sera menée à terme une fois les fonds alloués.

41. Le Comité d'audit a pris note du rapport.

#### **Rapports financiers régulièrement soumis au Conseil d'administration**

42. Le président du Comité a présenté ce point de l'ordre du jour en indiquant qu'il portait sur un certain nombre de rapports, à savoir le Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, le Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA, les Ressources disponibles pour engagement, le Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2012, et le Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service.
43. Des membres du Comité ont demandé des éclaircissements concernant la composition des 85% du niveau cible fixé pour la neuvième reconstitution ainsi que la date de prise d'effet; ils ont par ailleurs souhaité savoir si le niveau des annonces de contribution englobait tous les chiffres indiqués dans les notes de bas de page. Tout en saluant le versement de 30 millions d'USD effectué à la fin du mois de juillet par les États-Unis au titre de la huitième reconstitution, le Comité a noté que ledit versement n'était pas pris en compte dans le Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution, à la fin du mois de juin 2012.
44. La direction a expliqué que ce pourcentage (85%) était établi par le règlement du FIDA et était calculé sur la base du niveau cible fixé pour la reconstitution. Le montant constitutif des 85% comprend les annonces de contribution converties en dollars des États-Unis, sur la base d'un taux de change fixe pour la reconstitution; les annonces de contribution peuvent être soit écrites, soit verbales. Les notes de bas de page fournissent des éclaircissements sur les annonces de contribution, certaines d'entre elles étant assorties de conditions telles que la ratification par le parlement. Toutes

les annonces de contribution doivent avoir l'aval du Conseiller juridique avant de pouvoir être comptabilisées aux fins du calcul du niveau cible.

45. La direction a par ailleurs précisé que le Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution s'arrêtait au 30 juin et ne comprenait pas les versements effectués après cette date, mais qu'une note serait ajoutée dans le rapport présenté au Conseil; les fonds des États-Unis ont été effectivement reçus.
46. Les autres rapports n'ont fait l'objet d'aucune observation.

#### **Procédures de gestion des consultants**

47. Le président du Comité a rappelé au Comité qu'il avait été décidé de renvoyer l'examen de ce point de l'ordre du jour à la session de novembre.

#### **Communication sur les coûts et les incidences financières des récentes modifications apportées aux dispositions relatives à l'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification**

48. Après avoir introduit ce point, le président a invité la direction à le présenter.
49. La direction a informé le Comité des modifications apportées suite à la révision du mémorandum d'accord conclu entre le FIDA et la Convention, limitant la modalité d'hébergement à la fourniture de bureaux. Les coûts futurs sont estimés à 210 000 USD environ, à savoir 160 000 USD pour les dépenses administratives et 50 000 USD pour les technologies de l'information et des communications.
50. Ces estimations de coût ont été calculées sur la base d'un effectif composé de 25 fonctionnaires et consultants. Elles ne couvrent pas les dépenses de nature légale, financière et institutionnelle ni celles relatives aux ressources humaines et au protocole, soit environ 490 000 USD.
51. Pour 2012, les frais de gestion s'élèvent pour le FIDA à 186 000 USD, soit 8% du budget administratif.
52. Le Comité a par ailleurs été informé du déficit de financement du budget administratif du Mécanisme mondial, qui est désormais couvert chaque mois par des transferts effectués par la Convention.
53. Des membres ont demandé des précisions concernant le montant nécessaire pour financer le budget jusqu'à la fin de l'année; l'état des liquidités de la Convention; ainsi que le nombre d'affaires judiciaires susceptibles d'avoir des répercussions financières et leur issue probable.
54. La direction a indiqué que la somme nécessaire pour combler le déficit total du budget approuvé jusqu'à la fin de l'année s'élevait à 700 000 USD environ. Elle a précisé qu'elle était en contact constant avec la Convention pour attirer son attention sur le déficit de financement et sur la nécessité de le combler dans les meilleurs délais. Concernant les liquidités, la direction a indiqué qu'elle avait cru comprendre que cette question dépendait de la réception, par la Convention, de fonds versés par les donateurs.
55. Quant au nombre d'affaires judiciaires, la direction a précisé que trois affaires, toutes concernant du personnel des services généraux, étaient à l'étude, en consultation avec un conseiller juridique externe.
56. Il a été pris note de cette mise à jour.

#### **Communication orale sur le principe du flux de trésorerie durable**

57. La direction a été invitée à présenter une mise à jour orale sur le principe du flux de trésorerie durable.

58. Cette présentation avait trait au principe du flux de trésorerie durable utilisé pour déterminer le programme de prêts et de dons; aux principales hypothèses et aux flux sur lesquels se base ce modèle; à des exemples de répercussion du modèle en fonction de diverses hypothèses; et à la mise en œuvre et au suivi de l'initiative.
59. Les membres ont été informés de la décision, prise lors des consultations sur la neuvième reconstitution, de passer du recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) au principe du flux de trésorerie durable. La direction a mis en évidence les avantages dudit modèle par rapport au PEA.
60. L'adoption du modèle du flux de trésorerie durable pour déterminer le programme de prêts et de dons et les hypothèses sous-jacentes est justifié par la possibilité de prendre en compte toutes les entrées et sorties de fonds. Il a été rappelé au Comité combien il était important de maintenir des hypothèses solides et de les examiner et de les revoir autant que de besoin.
61. La direction a également fourni des exemples des répercussions que les modifications des différentes hypothèses clés peuvent avoir sur le modèle financier.
62. La direction a conclu en déclarant qu'il y aurait un modèle de base mis à jour sur la base des données effectives des états financiers, que les hypothèses variables seraient actualisées sur la base de modèles parallèles et que des mises à jour seraient périodiquement fournies au Comité d'audit et au Comité financier interne.
63. Les membres du Comité ont signalé que le Comité avait besoin de se faire une opinion sur la viabilité du système, qui semble constituer la bonne voie, sur la fréquence des rapports au Comité et sur la question de savoir si ce modèle doit remplacer le PEA.
64. La direction a confirmé qu'il avait été convenu, dans le cadre de la reconstitution, d'éliminer le PEA. Des informations actualisées sur l'état d'avancement du principe du flux de trésorerie durable seront présentées au Comité d'audit et au Conseil d'administration deux fois par an.
65. Il a été pris note de cette mise à jour.

#### **Communication orale sur l'élaboration du Système prêts et dons**

66. La direction a présenté une communication orale sur le projet et a fourni au Comité des informations concernant les principaux domaines et les faits saillants ci-après:
67. La dernière version du volet fonctionnel du Système prêts et dons, Flexcube, sera installée. En raison de l'augmentation du nombre d'adaptations, le contrat a dû être modifié avec un léger accroissement des coûts, dans le cadre du budget pour imprévus.
68. La direction a réaffirmé l'intention du FIDA de modifier un certain nombre de procédures dans le domaine de la facturation et des ajustements rétroactifs de flux de fonds afin de réduire au minimum les adaptations et d'éviter des retards importants dans les activités en cours, même si l'on prévoit un léger retard dans le calendrier de la phase 1 du projet.
69. La direction a informé le Comité que les coûts du projet risquaient d'augmenter légèrement pour la partie concernant le stockage des données, dans la mesure où les estimations initiales de coût étaient trop basses. Le Comité a été informé des activités en cours – tant pour le volet fonctionnel que pour le volet stockage des données, tous deux en bonne voie – ainsi que des phases successives. Le seul risque important qui ait été identifié concerne la migration des données et fait l'objet d'un suivi attentif.

70. Le président du Comité a remercié la direction pour cette mise à jour. À la demande du président du Comité, une version écrite de cette présentation orale a été distribuée au Comité. Les membres n'ont formulé aucune observation.

71. Il a été pris note de cette mise à jour.

**Questions diverses: Rapport du Corps commun d'inspection (CCI): Dispositifs d'application du principe de responsabilité dans les organismes des Nations Unies**

72. Le président du Comité a présenté ce point et a informé le Comité qu'il avait demandé à ce qu'il soit inscrit à l'ordre du jour afin d'analyser et de se faire une idée de la manière dont le FIDA, en tant qu'organisation, abordait les principes de transparence et de responsabilité, l'objectif étant que la direction explique comment s'applique la responsabilité au sein de l'organisation. Les autres institutions des Nations Unies dont le siège est à Rome ont fait écho au rapport et sont en train d'en adopter les éléments et recommandations.

73. La direction, par le truchement de son Conseiller juridique, a précisé que toutes les questions étaient traitées dans le cadre de la structure et de la gouvernance du FIDA. Les principaux éléments des dispositions relatives aux politiques, la gestion et l'administration financières et les contrôles internes sont abordés dans le cadre actuel de la gouvernance et de la structure du FIDA comme suit:

- Les dispositions relatives aux politiques sont régies par l'Accord portant création du FIDA, qui joue le rôle d'acte constitutif et illustre la structure et la gouvernance du Fonds, de même qu'il fixe l'orientation et les critères relatifs aux politiques, y compris la politique de l'évaluation.
- La gestion et l'administration financières sont régies par le Règlement financier, les décisions du Conseil d'administration et la Politique en matière de ressources humaines.
- Les contrôles internes sont inscrits dans les fonctions, comme cela a été expliqué dans l'audit interne. Ils s'inscrivent dans le droit fil du Règlement financier établi par le Conseil des gouverneurs et sont régulièrement évalués par le Conseil d'administration.

74. Le Comité a été informé que la direction est disposée à revoir le rapport si des améliorations peuvent y être apportées mais qu'il s'agit d'un aperçu des éléments déjà en place au FIDA.

75. Le président du Comité a apprécié la réponse fournie et a suggéré qu'un examen soit mené afin d'identifier les domaines où des améliorations sont possibles. Il serait souhaitable que des informations actualisées sur l'état d'avancement de cet examen soient présentées au Comité à sa prochaine réunion.

**Questions diverses**

76. Un membre a soulevé la question de savoir s'il serait possible d'obtenir un complément d'informations concernant le Mécanisme mondial dans un document qui serait distribué au Comité.

77. La direction a rappelé au Comité que le Président du FIDA présentera un exposé oral sur la question lors de la prochaine session du Conseil d'administration.

78. Le président du Comité a résumé la question en déclarant que le Comité d'audit n'abordait que l'aspect financier de la question et que l'on pourrait envisager la possibilité de débattre plus amplement de la question dans le cadre d'un autre forum comme celui des Coordonnateurs et amis.